



L'avenir du site de l'ancienne Sucrierie à Genappe:



Pour le groupe des naturalistes :

Dimitri Crickillon,
Thomas de Thier,
Marc Fasol,
Philippe Hermand,
Eric Heymans,
Jean-Philippe Lefin,
Maxime Van Cutsem,
Patrick Van Laethem.

Pour Environnement-Dyle :

Michèle Fourny,
Olivier Gérin.

Courrier :

Environnement-Dyle
Rue de Fontaine l'Evêque 43
1471 Loupoigne
environnement-dyle@skynet.be

Un espace idéal d'intégration
entrepreneuriale

Un espace idéal d'intégration de
projets économique,
urbanistique et environnemental

Le point de vue des naturalistes et de
deux associations locales

En résumé...

La Sucrierie de Genappe a fermé ses portes. Elle laisse derrière elle, notamment, quelque 45 ha de bassins de décantation dont la conservation intégrale « semble très importante compte tenu de l'intérêt biologique actuel et potentiel qu'ils présentent ».¹

Ces bassins, de par la variété de leurs tailles, typologies, localisations, végétation, etc... présentent un intérêt majeur pour l'avifaune, mais aussi pour les libellules et les papillons.

Ils jouxtent un site industriel de plus de 25ha, lui-même proche du centre-ville.

Quelques constats :

- L'image de Genappe est celle d'une ville industrielle en déclin ;
- La Ville rêve -à tort ou à raison- d'une zone d'activité économique ;
- La majorité des zonings existants sont gourmands en espace, d'une banalité affligeante et peu soucieux de leur empreinte écologique en général, de leur bilan énergétique en particulier ;
- Genappe présente un manque criant de logements à des prix raisonnables ;
- Les bassins de décantation présentent des qualités biologiques majeures ;
- La Division de l'eau serait à la recherche d'une localisation pour un bassin de retenue des eaux de la Dyle ;
- La Région wallonne vient d'acquérir l'ensemble de la propriété de Südzucker et dispose de la maîtrise de l'aménagement futur du site.

De là à s'imaginer toutes les synergies possibles et de créer un pôle de développement durable exemplaire en Wallonie, voire au-delà, il n'y a qu'un pas. La Région wallonne a toutes les cartes en main pour un jeu gagnant sur les plans économique, social et environnemental.

Économique : une zone d'activité économique « verte » peu gourmande en espace et en énergie (renouvelable !) et proposant des synergies entre entreprises. Entreprises s'intégrant par leur faible impact urbanistique et présentant peu de nuisances pour les zones d'habitat toutes proches. Des entrepreneurs s'impliquant dans la gestion de la réserve tout en bénéficiant de son image "verte".

Social : la pression immobilière a fait grimper les prix. La réhabilitation du site pourrait prévoir la construction de logements petits et moyens, proches des services et des transports en commun, au nord de la zone industrielle sur l'ancienne place de la Gare, pour s'intégrer dans l'habitat ancien existant.

Environnemental : ne ratons pas l'extraordinaire opportunité d'agir en faveur de l'environnement, de créer une réserve naturelle accessible au public sur les 45 ha de bassins de décantation.

« Créer » dans le sens juridique du terme puisque les conditions biologiques sont en place et ne demandent qu'à être maintenues ou restaurées.

« Accessible au public » sous conditions. Il ne s'agit pas d'en faire un parc d'attractions, mais un site où le respect de la nature a priorité.

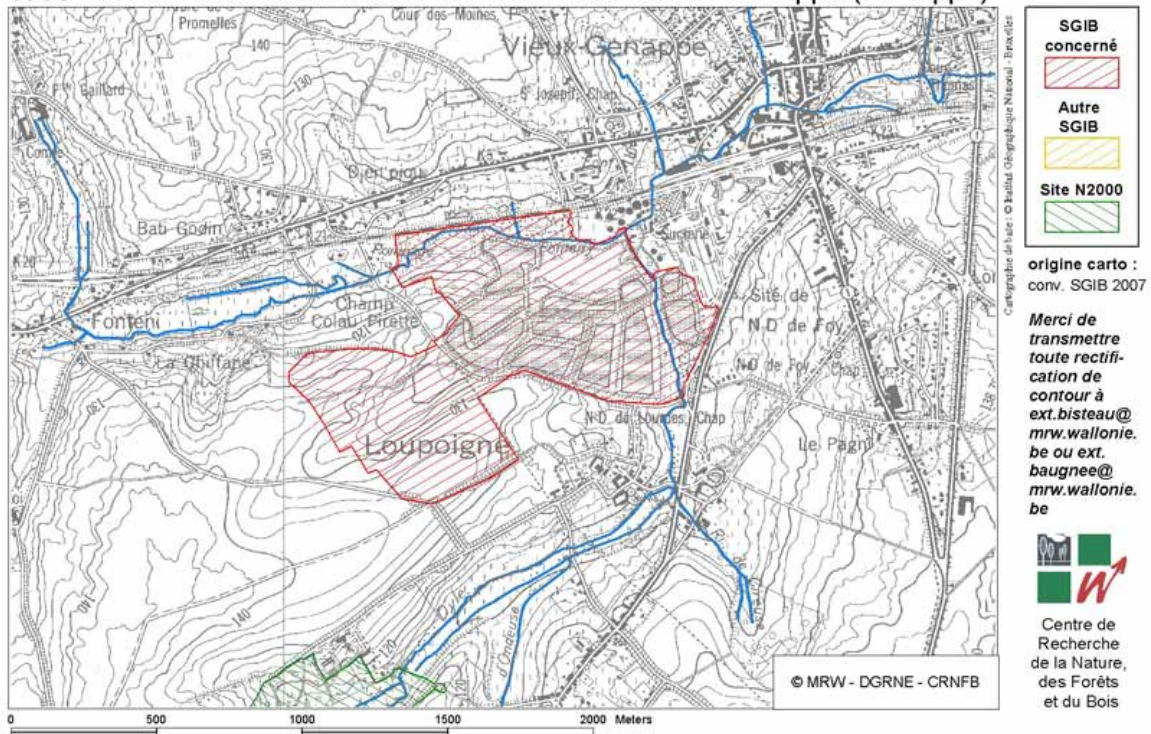
¹ Rapport de Jérémy Simar du Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois- MRW-DGRNE 2005

La DGRNE (Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement) va jusqu'à comparer le site aux Marais d'Harchies, reconnus comme zone humide d'intérêt international. En effet, depuis 1990, environ 200 espèces d'oiseaux ont été observées à Genappe soit presque 60% de l'avifaune wallonne des deux derniers siècles. Aujourd'hui encore, les décanteurs de Genappe restent un des sites ornithologiques majeurs de Wallonie : 112 espèces d'oiseaux ont été contactées au cours des deux dernières années dont un grand nombre sont rares ou en déclin. De plus, le site présente un intérêt entomologique non négligeable avec une vingtaine d'espèces de libellules et une vingtaine d'espèces de papillons inventoriées, dont plusieurs sont rares ou menacées en Wallonie.

La Région wallonne vient d'ailleurs de répertorier le site parmi ses sites de grand intérêt biologique.

Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - janvier 2008

1798 Bassins de décantation de l'ancienne sucrerie de Genappe (Genappe)



Le rapport complet (35 p.) peut vous être transmis par courrier électronique. Demande à adresser à environnement.dyle@gmail.com